|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 4.1** | **Document C18/21-F** |
| **8 mars 2018** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| VENTE DES PUBLICATIONS DE L'UIT ET ACCÈS EN LIGNE GRATUIT À CES PUBLICATIONS |

|  |
| --- |
| RésuméPar sa Décision 12 (Rév. Busan, 2014), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Secrétaire général de soumettre chaque année au Conseil un rapport actualisé en permanence sur les ventes et les téléchargements gratuits des publications, des logiciels et des bases de données de l'UIT.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesDocument [C18/INF/2](https://www.itu.int/md/S18-CL-INF-0002/en); [Résolution 66](http://www.itu.int/council/Basic-Texts/ResDecRec-PP10-e.doc#res66) (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires; [Décision 12](https://www.itu.int/pub/S-CONF-ACTF-2014/fr) (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires |

# 1 Introduction

Par sa Décision 12 (Rév. Busan, 2014), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Secrétaire général de soumettre chaque année au Conseil un rapport actualisé en permanence sur les ventes et les téléchargements gratuits des publications, des logiciels et des bases de données de l'UIT, offrant des précisions sur les aspects suivants: total des ventes et des téléchargements gratuits, par année, comparaison entre les ventes d'exemplaires papier et les téléchargements gratuits de documents électroniques, ainsi que les ventes et les téléchargements gratuits par pays et par catégorie de membre. Le présent document offre un rapport sur la situation à cet égard depuis la session de 2017 du Conseil.

# 2 Téléchargements gratuits de publications de l'UIT mis en oeuvre

Conformément à la Décision 12 (Rév. Busan, 2014), la plupart des publications de l'UIT sont désormais proposées en ligne gratuitement au grand public, y compris le Règlement des radiocommunications et les Recommandations, Questions, Rapports et Manuels de l'UIT, certains titres étant accessibles depuis le site web d'un Secteur ou à partir du portail historique de l'UIT, et non plus uniquement depuis les pages web des publications de l'UIT.

Une liste résumée et non exhaustive de décisions et de titres concernés actuellement disponibles en ligne gratuitement est indiquée ci-dessous, à des fins de référence:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Décision | Publications en ligne gratuites | Depuis le |
| 1 | 574 | Rapports finals des CMDT | 13/03/2014 |
| 2 | 571 (modifiée en 2013) | Règlement des télécommunications internationales (Melbourne) CAMTT-88 | 23/04/2013 |
| 3 | 571 (modifiée en 2013) | Règlement des radiocommunications | 23/11/2012 |
| 4 | 571 (modifiée en 2013) | Résolutions et Décisions du Conseil de l'UIT | 17/02/2015 |
| 5 | 571 (modifiée en 2013) | Manuels sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques\* | 04/07/2013 |
| 6 | 12 (modifiée en 2014) | Règles de procédure | 01/07/2014 |
| 7 | 12 (modifiée en 2014) | Actes finals des Conférences mondiales et régionales des radiocommunications | 12/02/2015 |
| 8 | 12 (modifiée en 2014) | Publications relatives à la planification préalable des catastrophes | 19/02/2015 |

**\* Elargi pour inclure tous les Manuels du BR à compter de janvier 2017.**

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session de 2017, le Secrétariat a également donné libre accès, aux Etats Membres seulement, aux statistiques et aux indicateurs publiés par l'UIT, à savoir à la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde et à l'Annuaire des statistiques, en plus du libre accès aux copies ISO de la BR IFIC (services de Terre et services spatiaux) dont ils disposent.

A l'heure actuelle, les recettes tirées des ventes de téléchargements en ligne sont désormais limitées en grande partie à l'achat, par le grand public, des séries d'indicateurs du BDT et des publications de la BR IFIC.

# 3 Résultats et tendances des ventes

Les recettes des ventes de publications en 2017 se sont établies à 19,5 millions CHF, dépassant de 1 million CHF les prévisions du budget annuel, grâce à des ventes stables des publications relatives au service maritime. Les prévisions de ventes figurant dans le budget biennal 2016-2017, à savoir 37 millions CHF pour la vente de publications de l'UIT, ont ainsi été dépassées de 1,5 million CHF.

Des chiffres détaillés sur les ventes de 2013 à 2017, avec les éléments demandés dans la Décision 12 (Rév. Busan, 2014), sont présentés dans les tableaux reproduits dans le Document d'information [C18/INF/2](https://www.itu.int/md/S18-CL-INF-0002/fr).

## 3.1 Activités de développement des ventes en 2017

Les activités de développement des ventes ont été poursuivies en 2017 pour accroître les recettes tirées des ventes:

**a)** sept nouveaux revendeurs ont rejoint l'UIT en 2017 en vue d'élargir la diffusion et la disponibilité des publications de l'UIT relatives au service maritime auprès du principal réseau de revendeurs traditionnel;

**b)** plusieurs accords de licence, signés notamment avec le Financial Times et Ernst & Young, ont été renouvelés en 2017;

**c)** les accords passés avec l'OCDE et la section des publications des Nations Unies en vue d'intégrer les versions numériques des publications de l'UIT (et les redevances qui y sont associées) par le biais de nouvelles plates-formes telles que la bibliothèque électronique de l'UIT, la section des publications des Nations Unies, les réseaux du site web Amazon et les livres numériques ont été mis en oeuvre.

## 3.2 Evolution des ventes selon la langue

Les publications multilingues en six langues (M6) sont les plus largement diffusées (77%), et comprennent pour l'essentiel les publications sur CD liées au service maritime dont l'emport est obligatoire. Viennent ensuite les publications en anglais seulement (21%), puis celles publiées dans d'autres combinaisons linguistiques (2%).

## 3.3 Vente des publications de l'UIT par membres/non-membres

**a)** La proportion de publications vendues à des membres/non-membres est toujours de l'ordre de 5%/95%. Pour plus d'informations, se reporter au Document [C18/INF/2](https://www.itu.int/md/S18-CL-INF-0002/fr).

**b)** Les chiffres généraux des ventes par pays sont disponibles à l'adresse <http://www.itu.int/en/council/2018/Documents/country-sales-2017.docx>.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_